

Canton électoral :
Bureau principal de canton B

ÉLECTION DU PARLEMENT WALLON
DU 26 MAI 2019

Lettre aux Présidents des bureaux de dépouillement B.

Le Président du bureau principal de canton B à Madame, Monsieur, (1)
Président d'un bureau de dépouillement B.

Madame, Monsieur,

Par suite du tirage au sort auquel il a été procédé ce jour, le bureau de dépouillement B n°, présidé par vous, devra dépouiller les bulletins de vote qui auront été déposés aux bureaux de vote n°^{os}

Pour votre bureau ont été désignés les assesseurs et assesseurs suppléants suivants:

1. (2)
2.
3.
4.
5. (assesseur suppléant)
6. (assesseur suppléant)
7. (assesseur suppléant)
8. (assesseur suppléant)

Votre bureau est situé à, rue, n°

Mon bureau, où vous devez, aux termes de l'article 161, alinéa 7, du Code électoral, remettre le double du
tableau de dépouillement, siège
à.....
.....
.....
.....

Si au cours du dépouillement, il s'avérait nécessaire d'entrer en contact avec moi, vous pourrez me joindre au
numéro de téléphone suivant :

Fait à, le2019.

Le Président du bureau principal de canton
B,

A
Président du bureau de dépouillement B n° ..
Rue....., n°
.....

- (1) Lors des présentes élections simultanées, il y a un bureau principal de canton A pour la Chambre, avec des bureaux de dépouillement A ; un bureau principal de canton B pour le Parlement wallon, avec des bureaux de dépouillement B ; et un bureau principal de canton C pour le Parlement européen, avec des bureaux de dépouillement C.
- (2) Les nom et prénom sont précédés de la mention : Madame (M^{me}) ou Monsieur (M.).

Canton électoral :
 Bureau principal de canton B

**ÉLECTION DU PARLEMENT WALLON
 DU 26 MAI 2019.**

**Procès-verbal du tirage au sort en vue de la désignation des bureaux de vote
 dont les bulletins devront être dépouillés
 par chaque bureau de dépouillement B.**

Le mardi 21 mai 2019 (5^{ème} jour avant le scrutin) à 16 heures, le bureau principal de canton B procède au tirage au sort en vue de désigner les bureaux de vote dont les bulletins doivent être dépouillés par chaque bureau de dépouillement B.

Le tirage au sort a donné le résultat suivant :

Bureaux de dépouillement B	Bureaux de vote dont les bulletins doivent être dépouillés par le bureau de dépouillement
Commune ...	
1er bureau	Bureaux de vote n ^{os}
2ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
3ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
Commune ...	
4ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
5ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
6ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
7ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
8ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
Commune ...	
9ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
10ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
11ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
12ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
13ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
14ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}

15ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
Commune ...	
16ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
17ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
18ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
19ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}
20ème bureau	Bureaux de vote n ^{os}

Le résultat du tirage au sort, auquel il a été procédé ce jour, sera porté immédiatement à la connaissance des Présidents des bureaux de dépouillement B et des Présidents des bureaux de vote.

Fait à, le 2019.

Le secrétaire,

L'assesseur,

Le Président,

Les témoins,